

NAMUR

« Sans aide, le théâtre ne peut pas évoluer »

Des théâtres namurois poussent un coup de gueule : l'aide financière de la ministre est jugée « ridicule »

Surpris et déçu par la non-augmentation de son subsidie octroyé par la ministre wallonne Alda Greoli, le théâtre namurois Jardin Passion pousse un coup de gueule : il déplore la décision de la ministre, empêchant le milieu culturel namurois de ne pas pouvoir évoluer...

Ils sont passés très rapidement de l'espoir à la déception. En gardant en tête les propos de la ministre wallonne en charge de la Culture, Alda Greoli (cdH), qui assurait vouloir favoriser une diversité dans l'offre culturelle wallonne, les théâtres namurois sont tombés de haut en voyant les chiffres d'aide financière du gouvernement wallon. La plupart d'entre eux, la très grande majorité en fait, n'ont pas droit au moindre euro supplémentaire : certains reçoivent le même subsidie que l'année dernière, d'autres restent à... 0 euro. Une réalité qui surprend et qui déçoit, il faut le dire, le Théâtre Jardin Passion, qui voit son subsidie de 75.000 euros stagner, a d'ailleurs poussé un coup de gueule. « On existe de

puis 20 ans et cette aide existe depuis deux ans donc, non, on ne craint pas pour notre avenir », nous fait savoir Anne-Catherine Moniotte, la chargée de communication. « Mais cette somme,

« Comment continuer de créer ? Comment faire travailler les artistes dans des conditions dignes ? »
Théâtre Jardin Passion

bien qu'elle existe, est dérisoire par rapport à tout ce que nous faisons, à la place que nous tenons et à notre travail qui est depuis tant d'années exemplaire. Parce qu'on n'augmente pas notre aide, nous ne savons pas évoluer, avancer, toucher plus de public.

Et c'est la même situation pour d'autres théâtres namurois. » Le seul théâtre qui a véritablement vu son subsidie considérablement augmenter, c'est le Théâtre de Namur, qui a reçu 200.000 euros supplémentaires par rapport à l'année dernière (pour arriver à une aide d'un million d'euros tout de même). L'essentiel de l'augmentation de l'aide apportée à Namur se résume à ce théâtre. « Comment continuer de créer ? Comment mettre l'artiste au centre ? Comment faire travailler les artistes dans des conditions dignes ? Comment, en tant que lieu de création, pourrions-nous faire mieux que ce que nous avons fait en gardant le même budget ? », s'interroge le Théâtre Jardin Passion.

« NOUS NOUS SENTONS ABANDONNÉS »

L'incompréhension et l'étonnement de ce théâtre viennent également de l'avis apporté par les commissions, sur lequel est essentiellement basée la décision de la ministre wallonne de la Culture. « Ce système de commission est obsolète et les déci-

sions sont subjectives. À la lecture du rapport, nous découvrons des points totalement assassins et faux. On est obligé de penser que le pouvoir de décision est au-dessus des règles et qu'aucune objectivité ne peut être justifiée. Nous nous sentons abandonnés par ces commissions d'avis, qui ne connaissent ni notre théâtre ni le terrain de manière générale... », lance le théâtre.

RÉUNION DES THÉÂTRES NAMUROIS LUNDI PROCHAIN

Le Théâtre Jardin Passion a poussé un coup de gueule mais son avis est rejoint par les autres théâtres de Namur. « Ils partagent notre sentiment. Il faut que Namur bouge. Nous avons prévu de nous rencontrer lundi prochain pour trouver des solutions, afin d'évoluer. » Verrait-on une fusion de certains théâtres ? « Non, car chacun a sa propre identité, ses propres ambitions, ses propres objectifs. Ce que nous voulons, c'est que Namur soit plus soutenue qu'actuellement », répond Anne-Catherine Moniotte. ●



XDB En protestation, un Saint-Nicolas « pendu ». © TJP

Maxime Prévot, en charge de la Culture à Namur

« L'avis des Commissions était dur et tout à fait injustifié »

Le bourgmestre de Namur, Maxime Prévot (cdH), également en charge de la Culture, entend l'inquiétude des théâtres namurois et reconnaît que l'aide accordée au Théâtre Jardin Passion est trop limitée au regard du travail fourni depuis plusieurs années.

« Mais la décision de la ministre Alda Greoli se repose essentiellement sur l'avis rendu par des

Commissions », explique-t-il. « Ce mécanisme de commissions, je le dénonce. Y siègent le plus souvent des personnes intéressées, généralement qui veulent préserver leurs acquis, au détriment d'autres théâtres, notamment. »

Le bourgmestre namurois souligne toutefois l'augmentation de moyens pour la région namuroise sur certains points,

mais conçoit que la Commission d'avis a été « assez dure ». « Et le plus souvent de manière injustifiée. Je regrette que le Théâtre Jardin Passion n'ait pas vu son aide financière être augmentée. J'ai personnellement appuyé et soutenu ce théâtre depuis le début. Le maintien de l'aide actuelle (NdR: 75.000 euros, comme l'année dernière), c'est déjà ça de pris, mais ce n'est

pas le juste reflet du travail qui y est effectué. On aurait pu avoir de meilleurs résultats, comme pour d'autres, mais ce n'est pas le cas. C'est dommage. »

Maxime Prévot souligne également que les subsidies octroyés dans le Namurois ont augmenté de 20 % mais force est de constater que cette augmentation est concentrée sur un, voire deux théâtres... ●



VL Il dénonce ce système de commissions. © VL

PROVINCE DE LUXEMBOURG - ARTS

Les Arts de la Scène luxembourgeois lésés ?

93 millions d'euros ! C'est le montant total de l'enveloppe accordée par Alda Greoli, la Ministre de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'égard des Arts de la Scène. Pour la province de Luxembourg, une douzaine d'opérateurs se verront attribuer différents subsidies dans le cadre des contrats-programmes de la période 2018 à 2022. Par exemple, le Festival International des Arts de la Rue de Chassepierre, qui espérait une subvention annuelle de 175.000 euros, obtiendra 150.000 euros pour les cinq prochaines années. L'ASBL « Losange », qui gère la salle de concerts « L'Entrepôt » à Arlon, a obtenu la belle somme de 95.000 euros, des subventions en très nette hausse comparativement

au dernier contrat-programme. Cependant, le montant total des subsidies accordés à la Province de Luxembourg fait grincer des dents la Maison de la Culture Famenne-Ardenne. « La répartition budgétaire de l'enveloppe Arts de la Scène nous a, comme beaucoup, laissés mécontents », explique la Maison de la Culture dans un communiqué. Dans celui-ci, la Maison de la Culture de la Famenne-Ardenne explique, comme beaucoup d'autres, se sentir lésée par rapport à la faiblesse du montant alloué. Il faut dire que lorsqu'on y regarde de plus près, les subsidies soulèvent certaines questions. En effet, sur l'enveloppe de 93 millions d'euros, un peu plus de 800.000 euros ont été accordés à la Province de Luxembourg. « Cela représente 0,87 % du mon-

tant total de l'enveloppe. Pourtant, la Province de Luxembourg représente 6 % de la population totale de la FWB, les impôts n'y sont pas moins élevés qu'ailleurs et les artistes n'en sont pas moins talentueux et bouillonnants d'idées. Alors pourquoi une telle disparité ? », se questionne la Maison de la Culture marchoise. Celle-ci va encore plus loin en se demandant si « la province de Luxembourg fait toujours bien partie de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? ».

« Nous sommes convaincus de la légitimité de notre demande, il est impossible de nous résoudre au renoncement. Nous souhaitons plus que jamais faire entendre notre voix et amorcer enfin le dialogue avec la Ministre », lit-on encore. Cette décision est d'autant plus



R.G. 95.000 euros pour l'ASBL Losange qui gère l'Entrepôt à Arlon © R.G.

difficile à avaler pour la Maison de la Culture car le projet de fondation d'un centre de création artistique semble compromis.

« À l'initiative du député Patrick Adam, et de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, une demande auprès de la Ministre Alda Greoli avait été déposée en janvier 2017 pour la fondation de ce centre. En annonçant ces subsidies, la Ministre a balayé la possibilité pour la Province de Luxembourg de se doter d'un tel service pour les cinq années à venir. »

Contacté par nos soins, Hubert Fiasse estime nécessaire de faire entendre notre voix. « J'ai vraiment l'impression que l'on considère la province comme moins importante que les autres », déplore le directeur. Ce dernier explique qu'il développera son propos lors d'une conférence de presse prévue pour ce vendredi. « Il se pourrait que l'acteur Olivier Gourmet soit présent pour défendre notre cause ». Hubert Fiasse a également évoqué la « possibilité de saisir le Conseil d'État ». ●

S.M.N.